

NOTE TECHNIQUE

DATE : Le 6 juillet 2012

DESTINATAIRE : Cédric Chenevier Chargé de projets – Environnement
Hydro-Québec TransÉnergie

EXPÉDITRICE : Catherine Gaudette, biol., M.Sc.
Fonction : Chargée de projet

OBJET : *Poste Fleury à 315 kV et ligne d'alimentation à 315 kV –
Caractérisation du milieu naturel*

N/Réf. : 068-B-0001065-001-EM-N-001-0A

1 MANDAT ET OBJECTIF

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet cité en objet, la firme Dessau a été mandatée par Hydro-Québec TransÉnergie afin de caractériser le terrain non développé situé juste à l'est du poste Fleury, à Montréal.

2 IDENTIFICATION DU SITE À L'ÉTUDE

Localisation : Extrémité sud de la rue de Port-Royal Ouest, Montréal,
Québec, près de l'intersection avec la rue Meilleur.

Coordonnées géographiques : 45° 32' 18" N
73° 39' 42" O

Superficie du site à l'étude : 6 858 m² (0,69 ha)

...2

3 MÉTHODOLOGIE

Le site à l'étude a été parcouru systématiquement afin de caractériser le milieu naturel. Les visites de terrain ont été effectuées le 17 mai et les 1^{er} et 15 juin 2012 par Marie-Claude Richard et Catherine Gaudette, biologistes de Dessau.

3.1.1 Flore

L'ensemble du site à l'étude a été parcouru systématiquement afin de caractériser les différentes associations végétales et de déterminer les espèces dominantes et codominantes de chaque strate (arborescente, arbustive et herbacée).

L'inventaire floristique a été réalisé à l'aide de parcelles d'inventaire. Au minimum, une parcelle d'inventaire a été positionnée dans chaque association végétale.

3.1.2 Faune

Seul un inventaire de couleuvre a été réalisé dans le cadre du présent mandat.

Ainsi, le 17 mai 2012, les stations d'inventaire de couleuvre ont été implantées sur le site à l'étude. Au total, 15 bardeaux d'asphalte ont été disposés en quatre rangées et identifiés à l'aide d'une étiquette. Les bardeaux ont été disposés au sol à une distance approximative de 25 mètres chacun, et ce, de façon à couvrir l'ensemble du site à l'étude, soit le terrain non développé adjacent au poste Fleury.

L'emplacement des 15 stations d'inventaire de couleuvre a été géoréférencé à l'aide d'un GPS de type Garmin 76Cx dont le niveau de précision maximal est de 3 mètres. L'emplacement de ces stations d'inventaire est présenté à l'annexe 1.

Lors des visites de terrain du 1^{er} et du 15 juin, les bardeaux ont été relevés afin de vérifier la présence de couleuvres sur le site à l'étude.

La visite du 1^{er} juin a été réalisée entre 14 h 30 et 15 h 15. La température de l'air était d'environ 20°C, le ciel était nuageux, mais il n'y a pas eu de précipitation ni de vent au cours de la journée. Les bardeaux étaient légèrement plus chauds que le sol environnant.

La visite du 15 juin a été réalisée entre 14 h 00 et 14 h 35. La température de l'air était d'environ 25°C, le ciel était complètement dégagé, il n'y a pas eu de précipitation au cours de la journée et il y avait un vent de force moyenne. Les bardeaux étaient beaucoup plus chauds que le sol environnant.

4 DESCRIPTION DU MILIEU NATUREL

La visite du terrain a permis de localiser quatre milieux terrestres, dont une friche herbacée de roseau commun, une friche arbustive de sumac vinaigrier et peuplier deltoïde, une friche arbustive dense de sumac vinaigrier et nerprun et une portion de terrain couvert de gravier et servant au dépôt de divers matériaux. Les photographies des milieux terrestres sont présentées à l'annexe 2 et les sections suivantes en font la description.

4.1.1 Friche herbacée de roseau commun

Cette friche herbacée de roseau commun a une superficie de 406 m².

La strate herbacée est dominée par le roseau commun (*Phragmites australis* ssp. *australis*) et les espèces codominantes sont les graminées spp., la marguerite blanche (*Leucanthemum vulgare*) et la valériane officinale (*Valeriana officinalis*).

La strate arbustive est dominée par la vigne des rivages (*Vitis riparia*) et l'espèce codominante est le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*).

4.1.2 Friche arbustive de sumac vinaigrier et peuplier deltoïde

Cette friche arbustive de sumac vinaigrier et de peuplier deltoïde a une superficie de 1 810 m².

La strate herbacée est dominée par les graminées spp. et l'espèce codominante est l'herbe à puce (*Toxicodendron radicans*).

La strate arbustive est dominée par le sumac vinaigrier (*Rhus typhina*) et le peuplier deltoïde (*Populus deltoides*). Les espèces codominantes sont le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) et la vigne vierge à cinq folioles (*Parthenocissus quinquefolia*).

4.1.3 Friche arbustive dense de sumac vinaigrier et nerprun

Cette friche arbustive dense de sumac vinaigrier et de nerprun a une superficie de 801 m².

La strate herbacée est dominée par la valériane officinale.

La strate arbustive est dominée par le sumac vinaigrier et les espèces codominantes sont le nerprun bourdaine et la vigne des rivages.

4.1.4 Terrain couvert de gravier et servant au dépôt de divers matériaux

Cette portion de terrain est couverte de gravier et sert au dépôt de divers matériaux (ferraille, bois, etc.). De la végétation pousse de façon sporadique, mais on n'y retrouve aucun couvert dense.

4.2 FAUNE

Les inventaires de couleuvres ont permis de confirmer la présence de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) sur le site à l'étude. En effet, lors de la visite du 1^{er} juin 2012, une couleuvre brune d'environ 30 centimètres de longueur a été observée sous le bardeau d'asphalte de la station d'inventaire D1. Aucune couleuvre n'a été observée lors de la visite du 15 juin 2012.

La couleuvre brune est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Elle est très rare au Québec, où on ne la retrouve que dans la grande région de Montréal et à Valleyfield. Le développement résidentiel et urbain intensif contribue à réduire ses populations (Desroches et Rodrigue, 2004).

Le domaine vital de la couleuvre brune ne dépasse pas 0,28 hectare (MRNF, 2012). Son habitat correspond habituellement aux terrains ouverts : champs, friches, orée des bois. En ville, elle affectionne les environs des bâtiments, les parcs et les terrains vagues. Elle peut être abondante dans les sites où les pierres ou les débris artificiels qui lui servent d'abris sont nombreux (Desroches et Rodrigue, 2004).

5 ANALYSE ET CONCLUSION

La présente note technique vise à caractériser le terrain non développé situé juste à l'est du poste Fleury, à Montréal. La visite du terrain a permis de localiser quatre milieux terrestres, soit une friche herbacée de roseau commun, une friche arbustive de sumac vinaigrier et peuplier deltoïde, une friche arbustive dense de sumac vinaigrier et nerprun et une portion de terrain couvert de gravier et servant au dépôt de divers matériaux.

Un inventaire de couleuvre a été réalisé dans le cadre de ce mandat. Lors de la visite du 1^{er} juin 2012, une couleuvre brune d'environ 30 centimètres de longueur a été observée. Aucune couleuvre n'a été observée lors de la visite du 15 juin 2012. La couleuvre brune est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

Les inventaires réalisés ne permettent pas de définir les limites de l'habitat de la couleuvre brune sur le site à l'étude et autour de ce dernier. Aucune recherche active d'hibernacle n'a été réalisée dans le cadre de ce mandat, ainsi, nous ne pouvons conclure sur la présence d'hibernacle à l'intérieur des limites du site à l'étude. Nous pouvons cependant affirmer que la couleuvre brune utilise au moins une portion du site à l'étude comme habitat.

Avant le début des travaux, les étapes suivantes pourraient être entreprises afin de limiter l'impact sur la population de couleuvre brune dans le secteur du poste Fleury :

- ▶ procéder à la capture de couleuvre sur le site à l'étude;
- ▶ relocaliser les couleuvres capturées à l'extérieur du site, à proximité d'un hibernacle existant;
- ▶ procéder à la construction d'un nouvel hibernacle à couleuvres et procéder à la relocalisation des couleuvres capturées à proximité de ce dernier.

6 RÉFÉRENCE

DESROCHES, J-F. ET D. RODRIGUE. D. 2004. *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin. 288 p.

MRNF. Février 2012. *Protocole pour les inventaires de couleuvres associées aux habitats de début de succession au Québec*. Direction de l'expertise Faune – Forêts – Mines – Territoire de l'Estrie – Montréal – Montérégie et de Laval – Lanaudière – Laurentides. 9 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2012. *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. L.R.Q., c. E-12.01. Éditeur officiel du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2012. *Règlement sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables et leurs habitats*. L.R.Q., c. E-12.01, r.2. Éditeur officiel du Québec.

Rédigée par :



Marie-Claude Richard, biol.
Professionnelle en environnement
Écoingénierie et gestion des milieux naturels

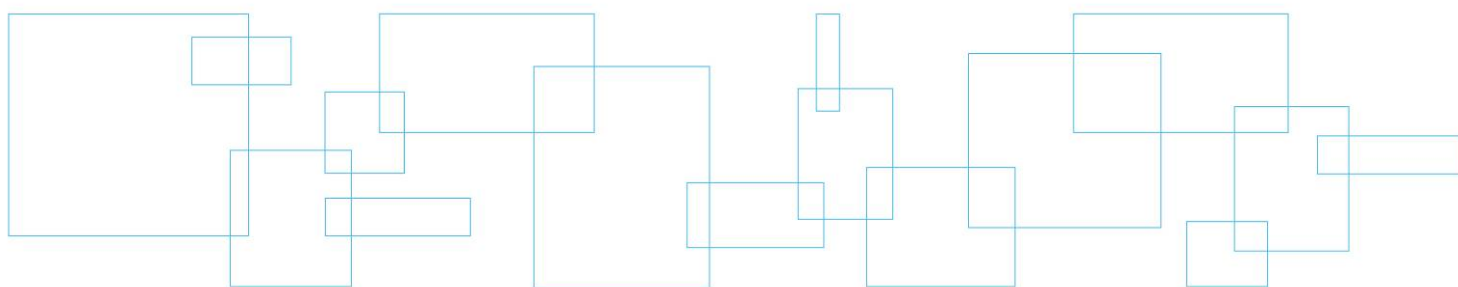
Révisée par :



Catherine Gaudette, biol., M. Sc.
Chargée de projet
Gestion et études environnementales

MCR/CG/aasj

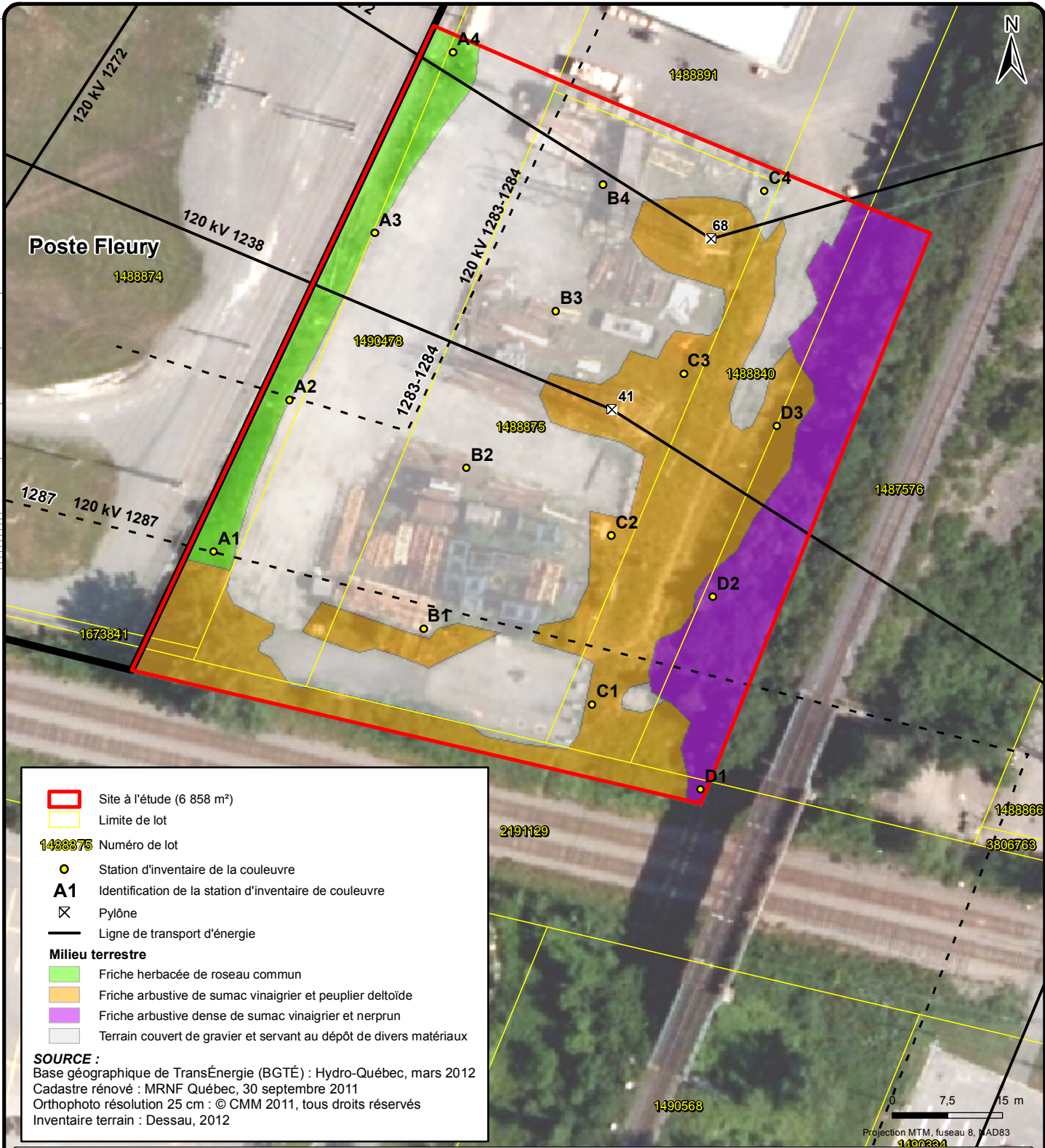
Annexe 1 Caractérisation du milieu naturel



10cm

5
4
3
2
1
0

FORMAT 8.5x11
 Fichier : G:\068B-0001065_HQ-Poste_Fleury\GO2_Traitement\20120619_McRichard_relevésGFS_poste_Fleury\000-B-001065-001-GO-D-0001-0A_RelevésGFS_20120704.mxd



| | |
|-------------------------|--|
| | Site à l'étude (6 858 m ²) |
| | Limite de lot |
| 1488875 | Numéro de lot |
| | Station d'inventaire de la couleuvre |
| A1 | Identification de la station d'inventaire de couleuvre |
| | Pylône |
| | Ligne de transport d'énergie |
| Milieu terrestre | |
| | Friche herbacée de roseau commun |
| | Friche arbusive de sumac vinaigrier et peuplier deltoïde |
| | Friche arbusive dense de sumac vinaigrier et nerprun |
| | Terrain couvert de gravier et servant au dépôt de divers matériaux |

SOURCE :
 Base géographique de TransÉnergie (BGTÉ) : Hydro-Québec, mars 2012
 Cadastre rénové : MRNF Québec, 30 septembre 2011
 Orthophoto résolution 25 cm : © CMM 2011, tous droits réservés
 Inventaire terrain : Dessau, 2012

Projection MTM, fuseau 8, MAD83
 446068.4
 0 7,5 15 m

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DE DESSAU ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE DE DESSAU.

| | |
|--------|--|
| Client | Hydro-Québec |
| Projet | Poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV |
| Titre | Carte 1 - Caractérisation du milieu naturel |

| | | Dessau inc. 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 300 Montréal (Québec) H2Z 1S8 Téléphone: 514.281.1010 Télécopieur: 514.281.1060 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------|--|------------|------------------|--------------------|-----------|------|------------|------------------|------------|-----------|----------|-------------|-----------|--|--|--|--|--|
| Préparé | M.-C. Richard | Discipline | Géomatique | Chargé de projet | Catherine Gaudette | | | | | | | | | | | | | | |
| Dessiné | G. Corbin | Échelle | 1:750 | Révision date : | 12-07-04 | | | | | | | | | | | | | | |
| Vérifié | C. Gaudette | Date | 2012-07-04 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <tr> <th>Serv. resp.</th> <th>Projet</th> <th>Otp</th> <th>Disc.</th> <th>Type</th> <th>N° dessin</th> <th>Rév.</th> </tr> <tr> <td>068</td> <td>B-0001065</td> <td>001</td> <td>GO</td> <td>D</td> <td>0001</td> <td>0A</td> </tr> </table> | Serv. resp. | Projet | Otp | Disc. | Type | N° dessin | Rév. | 068 | B-0001065 | 001 | GO | D | 0001 | 0A | | | | | |
| Serv. resp. | Projet | Otp | Disc. | Type | N° dessin | Rév. | | | | | | | | | | | | | |
| 068 | B-0001065 | 001 | GO | D | 0001 | 0A | | | | | | | | | | | | | |

Annexe 2 Photographies

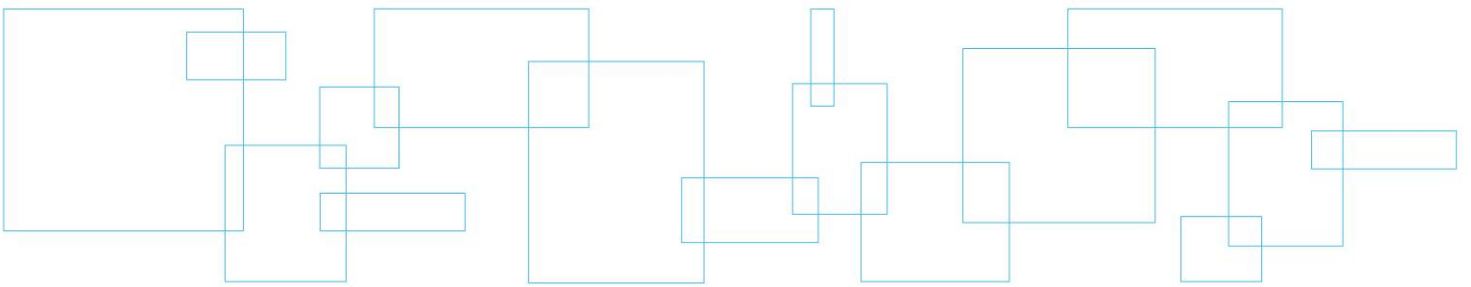




Photo 1 : Friche herbacée de roseau commun.



Photo 2 : Friche arbustive de sumac vinaigrier et peuplier deltoïde.



Photo 3 : Friche arbustive dense de sumac vinaigrier et nerprun.



Photo 4 : Terrain couvert de gravier et servant au dépôt de divers matériaux.